REPUBLIQUE TOGOLAISE

Agence Togolaise de Presse

Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

4 novembre 2026

L'AMBASSADEUR DU GABON AU TOGO ET LE NOUVEAU BUREAU DU CAUCUS DES FEMMES PARLEMENTAIRES A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Lomé, 4 nov. (ATOP) - Le président de l'Assemblée nationale, Prof. Komi Selom Klassou a reçu en audience l'ambassadeur du Gabon au Togo, Maximin Mangoualamangoye et le nouveau bureau du caucus des femmes parlementaires, le mercredi 4 novembre à Lomé.



Prof. Klassou (à droite) et l'ambassadeur

A sa sortie, l'ambassadeur a déclaré qu'il a revisité avec le Président Klassou, les axes prioritaires de la coopération entre les deux pays. Il a cité notamment le renforcement de la relation institutionnelle entre les parlements togolais et gabonais. « Le Gabon a une forte expérience du bicaméralisme, le Togo aussi. Il y a des intérêts développés par nos deux pays et aujourd'hui, il s'agit de travailler pour un partage d'expérience entre les deux organisations», a souligné l'ambassadeur.

M. Mangoualamangoye a rappelé que le Togo et le Gabon sont liés par la fraternité, l'amitié et « la rencontre de ce matin conforte l'excellence des relations diplomatiques entre les deux peuples ». Le diplomate a laissé entendre que les discussions ont porté aussi sur les stratégies de collaboration pour identifier les nouveaux réseaux de développement en vue du bien-être des deux peuples.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE ----------*2-4*
NOUVELLES DES PREFECTURES ----------*4-12*
NOUVELLE DE L'ETRANGER ----------*12-14*
SPORTS ----------*15-16*

En seconde audience, Mme Mémounatou Ibrahima, présidente du caucus des femmes parlementaires a confié qu'« il y a exactement une semaine, le nouveau bureau du caucus des femmes parlementaires a été mis en place et nous sommes venues présenter ses membres au Prof. Klassou, président d'honneur avec le président du Sénat ».



Le bureau du caucus et....



...le président de l'Assemblée

L'entretien a également porté sur les objectifs du caucus notamment la promotion des droits des femmes en général et de ceux des femmes parlementaires en particulier. Mme Ibrahima a précisé que leur mission est, entre autres, de « veiller à ce que dans les projets présentés par le gouvernement, la politique de l'équité genre soit prise en compte et notre objectif c'est le renforcement des capacités de femmes parlementaires dans l'exercice de leur fonction ». Elle a dit avoir sollicité du président d'honneur des conseils et des orientations pour réussir cette mission. ATOP/BV/BA

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

ECHOS DE LA CAPITALE

READAPTATION PHYSIQUE :

UNE CONFERENCE REGIONALE POUR L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Lomé, 4 nov. (ATOP) - La délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à Lomé, organise du 3 au 6 novembre, une conférence régionale sur la promotion et l'intégration de la réadaptation physique, dans les systèmes de santé en Afrique francophone.



Les officiels et les participants

Cet événement est couplé du lancement officiel du projet d'Education en réadaptation pour l'Afrique francophone (PERAF). Il est initié en collaboration avec ses partenaires, et sous les auspices des ministères en charge de la Santé, de l'Enseignement supérieur, et des Solidarités.

Donner de la visibilité à la problématique du handicap

Cette conférence vise à promouvoir le Droit international humanitaire et à améliorer l'accès et l'inclusion des personnes en situation de handicap en Afrique de l'Ouest. Il s'agit de donner de la visibilité à la problématique du handicap et de mobiliser les décideurs politiques. Il est question également d'influencer l'intégration et l'ancrage des services de réadaptation directement dans les systèmes nationaux de santé publique dans les pays francophones de l'Afrique de l'ouest. Il s'agit également de permettre aux experts, praticiens et centres orthopédiques de la sous-région d'échanger sur les meilleures pratiques de prise en charge clinique.



Le discours du ministre de la santé



L'assistance

A travers la réadaptation physique, il s'agit de permettre aux femmes, aux hommes et à aux enfants de bénéficier des moyens nécessaires pour retrouver ou améliorer leur mobilité, préserver leur autonomie et participer pleinement à la vie économique et sociale.

Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique, de la Couverture sanitaire universelle et des Assurances, Jean-Marie Koffi Ewonoulé Tessi, a indiqué que « la réadaptation physique est donc bien plus qu'une question technique. Elle est une exigence de santé publique, un impératif d'équité et un investissement dans le développement humain ». Il a fait savoir que « C'est pour cela que nous devons donc poursuivre nos efforts pour que les services de réadaptation soient davantage reconnus, organisés et progressivement intégrés dans les dispositifs de prise en charge, selon des modalités adaptées à nos réalités nationales ». M. Tessi a dit attendre de ces échanges, des propositions réalistes, des partenariats renforcés et des feuilles de route nationales clairement définies, assorties de responsabilités et de mécanismes de suivi en faveur du développement de la réadaptation physique.

Le PERAF, une réponse structurante à l'insuffisance de professionnels

Le projet d'éducation en réadaptation pour l'Afrique francophone est un programme de formation, une réponse structurante à l'insuffisance de professionnels hautement qualifiés en sciences des prothèses et orthèses. À travers le développement d'une formation supérieure de niveau master en sciences des prothèses et orthèses à Lomé, ce projet entend former des experts cliniciens et des enseignants capables, à leur tour, de transmettre des compétences spécialisées. Le PERAF est ainsi porteur d'une double promesse : renforcer l'expertise africaine et améliorer, à terme, l'accès des populations à des services de réadaptation de qualité.

Le PERAF constitue une opportunité de renforcer les capacités pédagogiques, scientifiques et institutionnelles des établissements de formation. Il offre également la perspective de consolider le positionnement du Togo comme un pôle régional de référence dans la formation supérieure des professionnels en sciences des prothèses et orthèses.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Prof. Gado Tchangbedji a formulé le voeu que le PERAF soit non seulement un projet qui forme des compétences, mais surtout une initiative qui bâtit des institutions, consolide l'expertise

africaine et ouvre de nouvelles perspectives de dignité et d'autonomie aux populations. ATOP/KYA/AJA

GRAND LOME :

UNE NOUVELLE OPERATION DE LIBERATION DES EMPRISES PUBLIQUES ANNONCEE

Lomé, 4 nov. (ATOP) – Le Comité ad hoc de lutte contre l'occupation anarchique du domaine public dans le Grand Lomé a annoncé dans un communiqué, le mardi 3 novembre, de nouvelles opérations de libération des emprises des voies publiques.

Les occupants irréguliers sont invités à libérer les espaces concernés au plus tard le vendredi 20 novembre, sous peine de voir leurs installations dégagées à leurs frais.



Encombrement de la voie publique (Photo archives)

Cette annonce intervient dans un contexte marqué par la persistance de l'occupation irrégulière des espaces publics, malgré les opérations de désencombrement menées en février 2023. Selon le comité, cette situation compromet la sécurité des usagers, entrave la fluidité de la circulation et complique l'intervention des services de secours.

Ces mesures concernent notamment, les étalages commerciaux, les baraques et points de vente non réglementés, les conteneurs installés à des fins commerciales, ainsi que les dépôts de gravats, de sable et de matériaux de construction sur les trottoirs. Le stationnement anarchique des véhicules, les dépôts d'ordures et les affichages publicitaires non réglementés figurent également parmi les pratiques interdites.

A travers cette initiative, le comité entend contribuer à l'assainissement urbain, à l'amélioration de la circulation et à l'embellissement de la capitale. Il souligne également que le dégagement des emprises facilitera l'accès des services de secours et réduira certains risques, notamment les accidents et les inondations liés à l'obstruction des caniveaux.

Les modalités de cette opération et les dispositions envisagées pour sa mise en œuvre seront au centre d'une conférence de presse prévue ce mercredi 4 novembre à Lomé. ATOP/MG/SED

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

NOUVELLES DES PREFECTURES

YOTO/PASSATION DE SERVICE :

M. AHE KOKOUVI DODJI PREND SES FONCTIONS A LA PREFECTURE

Tabligbo, 4 nov. (ATOP) – Nommé le 22 octobre dernier par décret présidentiel, M. Ahé Kokouvi Dodji a officiellement pris les rênes de la préfecture de Yoto, le mardi 3

novembre à Tabligbo. Il succède ainsi au Lt. Col Djossou Agossa, appelé à faire valoir ses compétences à la tête de la préfecture de l'Avé.

Placée sous la présidence du gouverneur de la région Maritime, Bagbiègue Tairou, représentant le ministre de tutelle, la cérémonie de passation de charge a été marquée par les discours de circonstance, suivis de la signature et de l'échange de documents administratifs entre le gouverneur, le préfet sortant et le nouveau préfet.



Echange de document entre le gouverneur (à droite) et le nouveau préfet à gauche



Signature des documents

Le gouverneur a placé cette passation sous le signe de la continuité de l'action administrative au service du développement, de la paix sociale et du bien-être des populations. Il a rendu hommage au Président du Conseil, Faure Gnassingbé avant d'exprimer sa gratitude au préfet sortant, Lt. Col Djossou Agossa, pour son courage et son engagement patriotique à la tête de la préfecture. Au préfet entrant, il a adressé ses félicitations, soulignant que sa nomination constitue une reconnaissance de son expérience et de ses compétences.

Il lui a rappelé les tâches qui lui incombent notamment, la coordination des services déconcentrés de l'Etat, le contrôle de l'égalité des actes des communes et le maintien de la cohésion sociale. Le gouverneur a également insisté sur les valeurs de rigueur, d'impartialité, de loyauté et de collaboration avec les acteurs locaux. Il a invité la population de Yoto à réserver un accueil bienveillant au nouveau préfet et à lui apporter leur franche collaboration pour la réussite de sa mission au service du développement de la préfecture.

Le préfet Ahé a exprimé sa gratitude au Président du Conseil pour la confiance placée en sa personne pour poursuivre la mise en œuvre des projets et programmes de développement dans la préfecture. Il a félicité le préfet sortant pour le travail abattu à la tête de la préfecture. M. Ahé a réaffirmé sa disponibilité à servir la préfecture avec détermination, précisant que son action reposera sur l'écoute, l'impartialité la diligence et l'efficacité. Il a appelé toutes les forces vives à unir leurs efforts pour relever les défis auxquels fait face la préfecture de Yoto.

Le Lt. Col Djossou Agossa, préfet sortant a remercié toute la population pour la franche collaboration depuis son arrivée. Il a souhaité plein succès à son successeur et l'a exhorté à poursuivre les actions et les chantiers déjà engagés au cours de son passage à la tête de la préfecture.

Les députés Djissénou Kodjo et Viagbo Jerry, les maires et conseillers municipaux des trois communes du ressort territorial de la préfecture, des autorités administratives, traditionnelles, religieuses et civiles, des cadres de la localité ainsi que des responsables des forces de défense et de sécurité ont pris part à la cérémonie.

ATOP/SAK/SED

LE NOUVEAU PREFET DE BAS-MONO COL. AKAGNA KODJO ENTRE EN FONCTION

Afagnagan, 4 nov. (ATOP) - Le nouveau préfet de Bas-Mono, Colonel Akagna Kodjo, a pris fonction le mardi 3 novembre à Afagnagan, lors d'une cérémonie de passation de service.



Poignée de main entre les deux préfets

La cérémonie a été présidée par le gouverneur de la région Maritime, Taïrou Bagbiègue. Elle a été marquée par la signature et l'échange des documents de passation de charge.

Le gouverneur a félicité le Colonel Akagna pour sa nomination et rendu un hommage au préfet sortant pour les efforts consentis. Il a insisté sur la mission du préfet en matière du développement de la préfecture. Le gouverneur a invité la population à collaborer avec son nouveau préfet pour la réussite de sa mission.

Le préfet Akagna a exprimé sa gratitude aux autorités du pays pour la confiance placée en sa personne. Il a remercié son prédécesseur pour le travail abattu tout en soulignant que « C'est au bout de l'ancienne corde que je tisserai la nouvelle ». Le Colonel Akagna a promis de travailler avec toutes les couches sociales afin de répondre aux aspirations des populations de Bas-Mono. « La priorité sera consacrée à la sécurité, car aucun développement ne peut se faire sans la quiétude de la population », a indiqué le nouveau préfet avant d'inviter l'ensemble des acteurs à l'accompagner dans sa mission pour le développement de la préfecture et la consolidation de la paix sociale.

Le préfet sortant, Sogbo Kokou Amétépé, a témoigné sa reconnaissance au Président du Conseil pour la confiance. Il a dressé le bilan de son passage à la tête de la préfecture en termes de renforcement de l'autorité de l'Etat, de la consolidation de la paix et de la sécurité, de la promotion de la cohésion sociale, de l'amélioration de la gouvernance locale et de l'accompagnement des collectivités territoriales dans l'exercice de leur responsabilité. M. Sogbo a remercié les populations pour leur collaboration avant de réaffirmer sa disponibilité à accompagner son successeur dans la réussite de sa mission.

La cérémonie a mobilisé des chefs de services déconcentrés de l'Etat, les maires des deux communes, des chefs traditionnels, des forces de sécurité, des religieux, des leaders communautaires et autres personnalités.

ATOP/DK/BA

OGOU :

ATAKPAME ABRITE UN COLLOQUE SUR LA RESILIENCE EDUCATIVE EN AFRIQUE

Atakpamé, 4 nov. (ATOP) - L'Ecole normale supérieure (ENS) d'Atakpamé accueille du 4 au 6 novembre un colloque scientifique international consacré aux défis majeurs de l'éducation sur le continent africain.

Cet événement est placé sous le thème « Repenser la formation des enseignants en Afrique : innovations pédagogiques, numérique éducatif et production de savoirs pour des systèmes éducatifs résilients ». Il est co-organisé par l'ENS d'Atakpamé, l'École normale supérieure de Porto-Novo, l'Institut national des sciences de l'éducation (INSE) de l'Université de Lomé, ainsi que l'Institut de formation en sciences pédagogiques et de l'administration universitaire (IFSPAU) de l'Université de Kara avec l'appui du ministère de l'Education nationale.

La rencontre vise à promouvoir la recherche scientifique, le partage des connaissances et l'élaboration de solutions durables face aux mutations du secteur éducatif. Durant trois jours de travaux, les enseignants chercheurs du Togo, du Bénin et autres vont approfondir leurs discussions sur l'amélioration des méthodes pédagogiques, l'intégration du numérique et de la production endogène de savoirs pour consolider la résilience des institutions éducatives.



Le ministre Mama Omorou lançant les activités du colloque



Des participants

Le ministre de l'Education Nationale, Mama Omorou, a indiqué que la réforme de la formation des enseignants ne saurait se limiter à des ajustements superficiels, mais doit s'inscrire dans une dynamique paradigmatique, politique et pragmatique. Il a rappelé que l'État accorde une priorité absolue à l'éducation, levier essentiel du développement national. Le ministre a également exhorté les chercheurs et les acteurs présents à formuler des recommandations concrètes et des doctrines d'action adaptées aux réalités du continent, afin de garantir l'émergence d'une école africaine inclusive, performante et tournée vers l'avenir.

Le directeur général de l'ENS d'Atakpamé, Prof. Donyo Agbenoko, a souligné que ce colloque constitue un espace privilégié de dialogue, de partage d'expériences et de consolidation de la coopération inter universitaire pour relever ensemble les défis de la formation professorale.

Les travaux se sont déroulés en présence du gouverneur de la région des Plateaux, général de brigade Dadja Maganawé, des acteurs de l'éducation, des autorités politiques, administratives et militaires.

ATOP/KJ/KKT/AR

SAVANES/LUTTE CONTRE LES VBG **:**

DEUX MAISONS DE TRANSIT INAUGUREES A DAPAONG

Dapaong, 4 nov. (ATOP) - Deux maisons de transit destinées à l'accueil et à la protection des victimes de Violences basées sur le genre (VBG), un bloc administratif et un forage ont été inaugurés le mardi 3 novembre à Dapaong.

Ces infrastructures sont réalisées par le Réseau des femmes et développement (REFED), avec l'appui de l'association allemande TogoVerein, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Elles visent à renforcer la prise en charge et la protection des femmes et des filles victimes de violences dans la région des Savanes.

Les deux maisons de transit offriront un cadre sécurisé aux survivantes de violences physiques, psychologiques, économiques et sexuelles. Elles permettront de leur assurer une prise en charge globale comprenant l'écoute, l'accompagnement psychosocial, l'orientation vers les services médicaux et juridiques ainsi que l'appui à leur réinsertion.

Le ministre des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'enfance, Mme Sankaredja-Sinandja Moni a salué la réalisation de ces infrastructures qui constituent, selon elle, un espace de protection, de réconfort et de reconstruction pour les femmes et les filles confrontées aux violences. Elle a invité les victimes à briser le silence et à solliciter de l'aide afin de préserver leurs dignités et droits. Mme Sankaredja a rappelé que c'est dans cette dynamique que le ministère des Solidarités a renforcé les dispositions nationales de prévention et de protection à travers les centres d'écoute « One stop centers », les mécanismes communautaires de veille et l'élaboration du protocole national de prise en charge holistique des victimes de VBG.



Une des maisons de transit



Coupure du ruban symbolique

Le gouverneur de la région des Savanes, Atcha-Dédji Affoh a félicité le REFED pour son engagement en faveur de la promotion des droits des femmes et de la lutte contre les VBG. Il a souligné l'importance des réalisations dans la mise en œuvre des engagements du Togo en matière de protection des femmes.

La coordinatrice du REFED, Mme Kabissa-Lamboni Confort, a indiqué que l'inauguration s'inscrit dans le cadre du lancement des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles. Elle a appelé à une mobilisation concertée des services sociaux, des forces de sécurité, de la justice ainsi que des leaders traditionnels et religieux pour prévenir et combattre durablement les VBG.

Le REFED a été créé le 3 avril 2004 avec 26 associations. Il regroupe aujourd'hui plus de 500 associations et coopératives à travers le Togo.

Les représentants des partenaires, des sénateurs et députés, les préfets et maires de la région, ainsi que des autorités administratives, militaires, traditionnelles et religieuses ont pris part à la cérémonie. ATOP/JK/BA

KLOTO :

DES PROFESSIONNELS DE SANTE FORMES A LA PRISE EN CHARGE DES HEMORRAGIES DU POST-PARTUM

Kpalimé, 4 nov. (ATOP) - Une soixantaine de professionnels de santé maternelle et néonatale des six régions sanitaires du Togo participent, du 3 au 6 novembre à Kpalimé, à une formation sur la prévention et la prise en charge des hémorragies du post-partum (HPP). La session est axée sur l'approche E-MOTIVE et les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

La rencontre est organisée par le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), en collaboration avec le ministère en charge de la Santé et la Société togolaise de médecine périnatale (SOMOPI). Elle bénéficie de l'appui technique d'Ellavi, une marque spécialisée dans les outils destinés à la maternité, et du soutien du Bureau régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, basé à Dakar. Elle s'inscrit dans la feuille de route 2025-2029 de l'UNFPA, qui vise à accélérer la réduction de la mortalité maternelle dans la région.

L'objectif est de former au moins 60 formateurs nationaux qui, à leur tour, transmettront les connaissances acquises aux prestataires des différentes structures sanitaires du pays. A travers cette formation, le Togo et ses partenaires entendent améliorer la qualité des soins obstétricaux et assurer une meilleure prise en charge des urgences maternelles. L'ambition est de réduire significativement les décès maternels évitables et de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux et internationaux en matière de santé maternelle à l'horizon 2030.

Des compétences renforcées pour prévenir les décès maternels

Les participants seront initiés à l'approche E-MOTIVE, qui repose sur la détection précoce et la mesure objective des pertes sanguines, suivies d'une prise en charge immédiate et coordonnée. Cette approche associe notamment le massage utérin, l'administration de médicaments utérotoniques, l'acide tranexamique, les perfusions intraveineuses et l'examen clinique pour limiter les risques de complications graves.



M. Agbigbi (au micro) s'adressant ...



...aux participants

Les agents seront également outillés sur l'utilisation de matériels destinés à faciliter la détection et la prise en charge des hémorragies après l'accouchement, notamment du drap de recueil calibré, qui permet de mesurer les pertes sanguines, et du ballonnet de tamponnement intra-utérin, utilisé dans le traitement de cette complication. Des exercices de simulation clinique et des modules sur les techniques de formation selon l'approche LDHF (Low Dose, High Frequency, « formation à petites doses et à fréquence élevée ») sont également prévus. Les prestataires recevront des certificats à la fin de la session.

Renforcer la prise en charge pour réduire le décès

La cheffe de la division de la santé maternelle et infantile, Dr Tchandana Makilioubé a rappelé que les décès maternels pendant la grossesse, l'accouchement ou les jours qui suivent constituent un drame pour les familles, les communautés et le pays. Elle a insisté sur la nécessité de mesurer systématiquement les pertes sanguines afin de repérer rapidement les saignements anormaux et d'intervenir à temps.

Dr Tchandana a également évoqué certains facteurs socioculturels qui contribuent aux décès maternels, notamment les accouchements à domicile avec l'assistance d'accoucheuses traditionnelles et les retards dans le recours aux formations sanitaires. Elle a rappelé les mesures engagées par le gouvernement pour améliorer la santé de la mère et de l'enfant, notamment le renforcement des compétences du personnel, la mise en place des soins obstétricaux et néonatals d'urgence (SONU), la subvention de la césarienne et le Programme national d'accompagnement des femmes enceintes, qui encourage les consultations prénatales précoces et régulières.

Le chargé de la santé reproductive à l'UNFPA, Agbigbi Yawo, a rappelé que chaque femme doit pouvoir bénéficier d'un suivi approprié pendant la grossesse, d'un accouchement sécurisé et de soins adaptés après la naissance. Il a souligné que les complications liées à la grossesse, à l'accouchement et à la période post-partum continuent de mettre en danger la vie des femmes, ce qui rend nécessaire le renforcement des capacités des prestataires.

Les chiffres nationaux montrent l'ampleur du défi. Le ratio de mortalité maternelle au Togo est passé de 401 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2010 à 366 en 2022. Malgré cette évolution, les hémorragies du post-partum restent une cause importante de décès. Selon le rapport de suivi des SONU du premier semestre 2023, elles représentaient 52,35 % des décès maternels liés aux causes obstétricales directes enregistrés dans les maternités SONU.
ATOP/KAT/AO

BINAH : JOURNEE INTERNATIONALE DE L'HOMME

SIBEC-TOGO SENSIBILISE SUR LA CHARGE MENTALE ET LE BIEN-ÊTRE DES HOMMES ET DES GARÇONS

Pagouda, 4 nov. (ATOP)- La journée internationale de l'homme a été célébrée le mardi 3 novembre à Kétao, chef-lieu de la commune Binah 2.



Les participants

Célébrée chaque année le 19 novembre, cette journée est placée sous le thème : « Charge mentale, bien-être des hommes et des garçons ». L'évènement initié par l'Association solidarité internationale pour le bien-être communautaire (SIBEC-Togo) a bénéficié de l'appui de la coopération allemande, mise en œuvre par la GIZ à travers le projet « DeZon : Promotion de la participation, de l'égalité et de l'équité de genre au Togo », ainsi que du ministère des Solidarités, du Genre, de la Famille et de la Protection de l'Enfance (MSGFPE).

La célébration va se dérouler dans quatre localités, notamment Kpélé, Lavié, Tové, Kétao et Pya. L'objectif est de promouvoir la santé et le bien-être des hommes à travers un dialogue communautaire inclusif. Il s'agit également de sensibiliser les hommes, les ménages, les leaders religieux, traditionnels et communautaires sur les enjeux liés à la charge mentale et au bien-être masculin.

Cette journée constitue une occasion de revaloriser le rôle des hommes au sein de la société et de mettre en lumière les domaines dans lesquels les différences entre les hommes et les femmes peuvent être source de désavantages pour les hommes. Elle permet également de reconnaître les contributions positives des hommes à la vie communautaire, familiale et professionnelle, tout en attirant l'attention sur les défis auxquels ils sont confrontés.

Le formateur, Dr Tchangaye Rodrigue, a entretenu les participants sur la charge mentale et le bien-être des hommes et des garçons. Il a notamment abordé les causes et les conséquences de la charge mentale, ainsi que les approches de solutions. Les échanges ont également porté sur la masculinité positive, la déconstruction des stéréotypes de genre et la nécessité de promouvoir une alliance entre les hommes et les femmes.

Le directeur exécutif de l'ONG SIBEC-Togo, Abilimou Meyaba François, a souligné que cette journée vise à encourager le bien-être masculin, à cultiver l'écoute mutuelle et à poursuivre la construction d'un avenir meilleur pour la préfecture de la Binah et le Togo en général. Il a exhorté les hommes à être des acteurs de paix, des piliers d'amour au sein de leurs foyers et des modèles de bienveillance. « L'homme épanoui est celui qui chemine en parfaite harmonie avec sa conjointe, en tant que partenaire, pour bâtir un foyer stable et éduquer des enfants équilibrés », a-t-il conclu.

Le maire de la commune Binah 2, Mme Welabalo Tchanta, a exprimé sa gratitude aux premières autorités togolaises pour les efforts consentis en faveur de la promotion de la journée internationale de l'homme. ATOP/AK/MD

LACS :

LE PROJET D'ETABLISSEMENT HOSPITALIER DU CHP ANEHO-ADJIDO VALIDE

Aného, 4 nov. (ATOP) – Le Centre hospitalier préfectoral (CHP) d'Aného-Adjido a validé son Projet d'établissement hospitalier (PEH) 2026-2030, au cours d'un atelier, les 3 et 4 novembre à Aného.



Les participants

Le PEH est une initiative portée par le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture sanitaire universelle et des assurances. Il doit permettre au CHP Aného-Adjido de disposer d'un cadre de référence pour orienter son développement. Le document définit les objectifs de l'hôpital, les actions prioritaires et les moyens de mobiliser le personnel et les autres acteurs autour d'une même vision.

Le document prévoit l'amélioration de l'offre et de la qualité des soins, la modernisation du plateau technique et l'extension de certains services. Il met également l'accent sur l'acquisition d'équipements, le renforcement des compétences du personnel et l'amélioration de l'accueil des patients. Les travaux ont permis de présenter les diagnostics réalisés, d'exposer le projet et d'expliquer la stratégie d'engagement proposée. Les participants ont formulé des observations, des amendements et des recommandations en vue d'une validation consensuelle du document. L'atelier a également servi de cadre pour renforcer l'adhésion et l'engagement des acteurs institutionnels et techniques en faveur de la mise en œuvre des orientations retenues.

Le directeur du CHP Aného-Adjido, Agbokanzo Kossi, a souligné que cette démarche participative et inclusive est fondamentale pour répondre aux besoins de santé de la population. Il a précisé que le PEH doit contribuer à améliorer l'accès, la qualité et la continuité des soins, tout en favorisant l'innovation, l'intégration des nouvelles technologies et le renforcement de la gouvernance et de la transparence dans la gestion hospitalière.

Le préfet des Lacs, Bénissan-Tètèvi Daté, a fait savoir que le PEH ne devait pas être considéré comme un simple document administratif, mais comme une boussole stratégique destinée à orienter les choix, à structurer les interventions, à rationaliser les ressources et à améliorer durablement la qualité des prestations offertes aux populations. Il s'agit, selon lui, de faire du CHP une structure plus performante, accessible, humaine et davantage tournée vers la satisfaction des besoins sanitaires des citoyens.

Les participants se sont engagés à accompagner la mise en œuvre du document afin de faire du CHP Aného-Adjido, un centre hospitalier de référence. ATOP/DK/AO

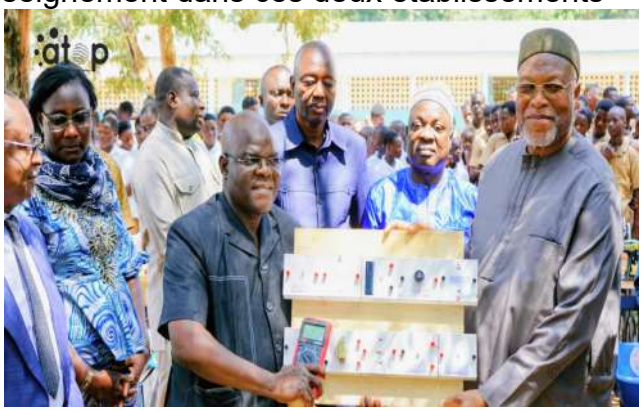
DU MATERIEL DIDACTIQUE AU CFTP ET AU COLLEGE SCIENTIFIQUE DE TCHAMBA

Tchamba, 4 nov. (ATOP) – Les cadres du parti Union pour la République (UNIR) de la préfecture de Tchamba ont offert, le lundi 2 novembre, du matériel didactique au Centre de formation technique et professionnelle (CFTP) et au Collège scientifique de Tchamba.

Le don est composé de machines à coudre (Tête, table et pied), de brouettes, d'unités de mètre ruban, d'un carton de rames de papiers A4, d'ensemble géométrique pour enseignant, de boites de marqueur, d'ordinateur de bureau et d'imprimante. Il comprend également des kits d'électricité et de balance masse, des règles maçonnes, des décamètres, des marteaux, des niveaux, des pioches, des pèles et des truelles. Cette offre est destinée à renforcer la qualité de l'enseignement dans ces deux établissements



Le matériel didactique offert



Le gouverneur (à droite) remettant symboliquement le matériel à M. Abdermane Amadou

Le gouverneur Affoh Atcha Dedji et les autres donateurs ont exhorté les apprenants à la discipline, à l'assiduité et au travail bien fait, pour assurer une formation de qualité pour la relève de demain.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Gado Tchangbedji et le député Assouma Dermane ont indiqué que cette action entre dans la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2026-2031 en son programme 10 axé sur le développement d'un capital humain productif. Ils ont souligné que c'est pour arrimer les activités scolaires et académiques avec cette feuille de route, que le Président du Conseil, Faure Gnassingbé a décidé, dès cette rentrée scolaire, la création des collèges et lycées scientifiques à travers toutes les régions du pays.

Le directeur régional de l'Education du centre, Abdermane Amadou, a salué cette initiative des cadres du parti UNIR qui va dans la droite ligne de la politique éducative du pays. Il a promis de faire un bon usage de l'équipement au bénéfice des apprenants actuels et ceux du futur

La cérémonie a pris fin par la visite du collège scientifique et du CFTP Tchamba.

ATOP/SA/MEK/MG

ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.
Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32
atoptogo1@gmail.com
www.atop.tg

NOUVELLES DE L'ETRANGER

GUINEE :

LE GOUVERNEMENT INTERDIT L'EXPLOITATION ANARCHIQUE DE L'OR DANS LA REGION DE SIGUIRI

Conakry, (Xinhua) - Le gouvernement guinéen a annoncé le lundi 2 novembre dans un communiqué l'interdiction totale de l'exploitation anarchique de l'or dans la région administrative de Siguiri (nord-est).

Cette décision fait suite à des missions d'inspection et d'évaluation menées ces derniers mois dans la région, qui ont mis en évidence une dégradation alarmante de l'environnement, imputable à des activités d'exploitation aurifère menées en violation de la réglementation en vigueur, a indiqué Mamadou Aliou Sow, porte-parole du ministère délégué auprès du président de la République chargé de la Défense nationale.

Selon le communiqué, ces pratiques ont notamment entraîné la destruction des sols, des terres agricoles et du couvert végétal, en raison de l'utilisation d'engins lourds. Elles ont également provoqué la pollution et l'ensablement du fleuve Niger, du Tinkisso et de leurs affluents. Les autorités ont par ailleurs dénoncé le recours à des dragues, à des explosifs, au mercure, au cyanure et à d'autres produits chimiques dangereux pour l'environnement dans les zones d'exploitation.

Le porte-parole a rappelé que l'exploitation minière était formellement interdite dans les lits et sur les berges des cours d'eau, sur les terres agricoles et les pâturages, dans les aires protégées et les forêts classées, ainsi qu'aux abords des agglomérations et des infrastructures publiques.

Pour assurer l'application de ces mesures, un dispositif permanent de surveillance sera déployé dans la région administrative de Siguiri, avec la mobilisation des forces armées, de la gendarmerie nationale, de la police nationale, des douanes et du corps des conservateurs de la nature.

Des contrôles seront également effectués sur les axes routiers et fluviaux ainsi qu'aux différents points d'entrée de la région, afin d'empêcher l'acheminement d'engins lourds, de dragues, d'explosifs et de produits chimiques destinés à l'exploitation minière illégale.

Les forces de défense et de sécurité procéderont en outre à la vérification de l'identité et de la régularité du séjour des personnes présentes sur les sites miniers. Les étrangers en situation irrégulière feront l'objet des procédures prévues par la loi, a précisé le porte-parole.

Le gouvernement a souligné que ces mesures ne remettaient pas en cause l'importance du secteur aurifère dans l'économie nationale, mais visaient à protéger les populations, à préserver l'environnement et à garantir une exploitation des ressources minières conforme aux lois du pays et aux principes du développement durable.
Xinhua

GABON :

QUATRE CORPS RAPATRIES A PORT-GENTIL APRES LE NAUFRAGE D'UNE PLATEFORME PETROLIERE

Libreville, (Xinhua) - Les corps de quatre victimes du naufrage de la plateforme pétrolière Prospector 5, survenu le 24 octobre au large de Mayumba, dans le sud-ouest du Gabon, ont été accueillis le mardi 3 novembre au nouveau port de Port-Gentil, tandis que les recherches se poursuivent pour retrouver une cinquième personne toujours portée disparue, a rapporté l'Agence gabonaise de presse (AGP).

Les quatre dépouilles ont été réceptionnées en présence du ministre gabonais du Pétrole et du Gaz, Clotaire Kondja, et du ministre de la Justice, Augustin Emane, ainsi que des autorités administratives et judiciaires locales. « Je tiens à renouveler les condoléances du gouvernement et de toute la nation aux familles éplorées. Nous sommes là pour recevoir les corps récupérés, accompagner les familles et faire preuve de transparence sur la suite des opérations », a déclaré M. Kondja.

Selon le ministre, les dépouilles seront acheminées vers la structure funéraire GASEPGA, à Kassaï, avant leur remise aux familles. Les autorités ont également annoncé des mesures d'accompagnement des proches des victimes.

La plateforme Prospector 5, appartenant à Borr Drilling et exploitée pour le compte de BW Energy Gabon SA, avait sombré avec 115 personnes à bord, dont 110 ont été secourues. Xinhua

RDC :

JOSEPH KABILA RENCONTRE LE CHEF DE LA MONUSCO SUR FOND DE TENSIONS DANS L'EST

Goma, (Xinhua) - L'ancien président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, qui dirige désormais le mouvement politico-militaire Front pour la refondation de la nation (FRN), a rencontré le mardi 3 novembre à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies en RDC et chef de la MONUSCO, James Swan, alors que les tensions sécuritaires persistent dans l'est du pays.

Il s'agit de la première rencontre entre le chef de la mission onusienne et les dirigeants du FRN depuis la création de ce mouvement le 12 octobre. M. Kabila était accompagné de deux vice-présidents du FRN, Corneille Nangaa et Bertrand Bisimwa, ainsi que d'autres responsables du FRN.

A l'issue de cette rencontre, M. Swan n'a fait aucune déclaration à la presse. Bertrand Bisimwa a toutefois présenté les principaux points abordés lors des échanges, notamment le processus de paix de Doha, les violations présumées du cessez-le-feu et la reprise des combats sur plusieurs lignes de front.

Cette rencontre intervient dans un contexte de persistance des affrontements dans l'est de la RDC, notamment dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, malgré les initiatives diplomatiques engagées pour parvenir à une cessation durable des hostilités. Xinhua

MUNICIPALES SUD-AFRICAINES :

BATAILLE OUVERTE POUR LE CONTROLE DES GRANDES VILLES

Johannesbourg, (Africanews) - Les élections municipales du mercredi 4 novembre pourraient marquer un nouveau tournant politique en Afrique du Sud. Si le Congrès national africain (ANC), au pouvoir depuis la fin de l'apartheid, devrait conserver sa place de premier parti, les sondages annoncent un net recul de son influence.

Cette érosion du soutien à l'ANC s'accompagne d'une fragmentation croissante de l'électorat. Une partie des anciens électeurs du parti se tourne vers l'Alliance démocratique (DA), principale force d'opposition, tandis que d'autres soutiennent les Economic Freedom Fighters (EFF) ou encore le parti uMkhonto weSizwe (MK), conduit par l'ancien président Jacob Zuma. Des centaines de partis sont en lice à travers le pays, illustrant un paysage politique de plus en plus éclaté.

Cette nouvelle configuration rend peu probable l'émergence de majorités absolues dans plusieurs grandes municipalités. Les principales formations politiques devront donc négocier des coalitions pour gouverner, un exercice souvent complexe dans un contexte marqué par des alliances fragiles et des désaccords politiques.

Au-delà des tractations entre partis, les attentes des électeurs restent élevées. Le chômage, la dégradation des services publics, les difficultés d'accès aux services essentiels et le manque d'investissements figurent parmi les préoccupations majeures de la population.

Les résultats de ce scrutin pourraient ainsi redessiner durablement l'équilibre politique dans les grandes villes sud-africaines et confirmer l'entrée du pays dans une nouvelle phase de gouvernance, où les coalitions deviennent un passage obligé pour exercer le pouvoir local. Africanews

SPORTS

LA CAF MODIFIE SON APPEL D'OFFRES RELATIF AUX DROITS COMMERCIAUX DES CAN 2028, 2031 ET 2033

Caire, (CAF) - À la suite de la décision unanime prise le 29 octobre 2026 par son Comité exécutif de rétablir la périodicité biennale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), la Confédération Africaine de Football (CAF) a publié le 2 novembre, un avis de modification de son appel d'offres relatif aux droits commerciaux, lancé le 23 juillet 2026 en vue de la désignation de ses partenaires commerciaux. Cet avis précise les années des trois éditions de la CAN concernées par cet appel d'offres.

La procédure porte sur les trois prochaines éditions de la Coupe d'Afrique des Nations après la TotalEnergies CAF CAN PAMOJA 2027, à savoir les éditions 2028, 2031 et 2033. Elle couvre, pour chacune d'elles, la phase finale ainsi que les éliminatoires.

La date limite de soumission des offres, conformément au calendrier révisé, est fixée au lundi 16 novembre 2026 à 17h00, heure locale du Caire.

Plus grand événement sportif du continent africain, la CAN figure parmi les compétitions de football à la croissance la plus rapide à l'échelle mondiale. L'édition 2025, organisée au Maroc, a généré plus de 3,2 milliards de contacts télévisuels et 6 milliards de vues sur les plateformes numériques.

Compétitions concernées :

Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2028
Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2031
Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2033

Les entités souhaitant participer à cet appel d'offres sont invitées à contacter les adresses suivantes :mediasales@cafonline.com et legalaffairs@cafonline.com. CAF

QUE RISQUE JESUS OWONO, INTERNATIONAL EQUATO-GUINEEN, A L'ORIGINE DU CHOC FATAL FACE A JESUS DE MIGUEL ?

Marid, (RFI) - Le gardien du FC Andorre, Jesús Owono, auteur d'une sortie mal maîtrisée, a percuté dans les airs l'attaquant adverse Jesús de Miguel. Après l'annonce du décès du joueur du CD Tenerife, la Police nationale espagnole a ouvert mardi 3 novembre une procédure concernant un éventuel délit d'homicide involontaire.

Après l'annonce du décès de l'attaquant du CD Tenerife Jesús de Miguel, qui avait été hospitalisé à la suite d'un violent choc avec le gardien adverse Jesús Owono lors d'un match de deuxième division espagnole, la Police nationale espagnole a ouvert mardi 3 novembre une procédure concernant un éventuel délit d'homicide involontaire.

Ouverture d'une enquête judiciaire d'office

Le Tribunal supérieur de justice des Canaries (TSJC) a précisé que tout décès dont la cause n'est pas naturelle – ce que l'on appelle un décès relevant de la justice, qu'il soit accidentel ou dû à d'autres motifs – impose l'ouverture d'une enquête judiciaire d'office. C'est le cas en l'espèce, comme l'ont confirmé au quotidien espagnol El Pais des sources au sein de la brigade des homicides de la Police nationale.

Jesús Owono, le portier d'Andorre, a été sanctionné par un carton rouge direct à la 97e minute. L'arbitre a interrompu la rencontre après avoir constaté qu'à la suite du choc brutal, Jesús de Miguel n'avait plus de pouls.

Le joueur a pu être réanimé par les services de secours à bord de l'ambulance. Victime d'un arrêt cardiorespiratoire, selon la presse locale, Jesús de Miguel n'a pas survécu au choc malgré plusieurs heures passées en soins intensifs à l'hôpital de

Tenerife, où il avait dans un premier temps été pris en charge dans un « état stable, bien que grave ». Mais son état a « empiré d'un point de vue neurologique », selon son club. Originaire de Madrid, Jesús de Miguel était un buteur respecté des divisions inférieures espagnoles.

Jesús Owono pourrait désormais faire l'objet de deux types de procédures : une procédure sportive et une procédure judiciaire, bien qu'il n'existe aucun précédent en Espagne concernant des poursuites pénales contre un joueur à la suite d'un choc. Jesús Owono pourrait écoper de la sanction maximale, à savoir 12 matchs de suspension en ce qui concerne la procédure sportive.

La Cour suprême a généralement recours au concept de " risque autorisé " : le risque de se blesser - voire de perdre la vie - inhérent à la pratique sportive, que le sportif assume », a expliqué sur X le pénaliste espagnol José Maria de Pablo.

Jesús Owono profondément abattu par ce drame

Avant le décès de Jesús de Miguel, la Cadena COPE [radio espagnole, ndlr] révélait que Jesús Owono était profondément abattu. Le gardien de 25 ans, titulaire de la sélection équato-guinéenne, sous le choc, suivait de très près l'évolution de la situation.

Dans un communiqué, le président de la Fédération équato-guinéenne de football a présenté ses condoléances à la famille du joueur et à tout son entourage en évoquant un décès tragique. Il a aussi assuré son soutien à Jésus Owono en parlant d'un acte involontaire. Jesús Owono compte 46 capes avec le Nzalang Nacional et a notamment participé à trois CAN.

Cible d'insultes sur les réseaux sociaux, Jesús Owono aurait fermé son compte Instagram. Le portier du FC Andorre avait été traité « d'assassin », lundi, par les supporters de Tenerife.

Michel Owono, homonyme du gardien d'Andorre, a dénoncé le harcèlement en ligne qui le vise depuis le drame de lundi soir. « JE NE SUIS PAS JESÚS OWONO et je n'ai aucun lien avec ce qui s'est passé », a écrit sur X l'Équato-guinéen, en référence à son compatriote. Des messages à caractère raciste se sont aussi abattus sur lui ces dernières heures sur les réseaux sociaux. RFI



Copyright, ATOP. Tous droits réservés